Impôts et PACS : quelle imposition dans le PACS en 2024 ?

## Description

Le PACS (pacte civil de solidarité) est régi par l'article 515-1 du code civil.

Si vous êtes pacsé, votre nouvelle situation entraîne des changements dans les modalités de déclaration de vos revenus, le calcul et le paiement de vos impôts.

Que vous soyez marié ou pacsé, c'est votre couple qui est imposé. Un seul avis d'impôt vous est donc adressé. Son montant peut être payé par l'un ou l'autre des conjoints.

Modèle de convention de PACS

# Comment s'applique la déclaration d'impôt pour un couple pacsé ?

En principe, la déclaration d'impôt pour un couple pacsé est commune, mais peut être séparée la première année.

## Le principe de la déclaration commune

**L'année qui suit votre mariage ou de votre pacs**, vous devez effectuer une déclaration commune qui comprend l'ensemble des revenus et charges des deux partenaires pour l'année.

## L'option de la déclaration séparée

Cette **option est irrévocable**. L'année de votre mariage ou pacs, vous pouvez bénéficier d'une imposition distincte de vos revenus. Ainsi, chaque partenaire dépose une déclaration avec ses revenus et ses charges pour l'année entière.



© 2023 LEGALPLACE SAS

**Zoom** : Vous pouvez générer votre convention de PACS sur le site de LegalPlace. Pour ce faire, il vous suffit de compléter un court questionnaire en ligne. En fonctionde votre situation et de l'organisation de votre vie commune, vous choisissez les conditions de votre PACS. Votre document est prêt en quelques minutes. Vous n'avez plus qu'à le télécharger, l'imprimer et le signer !

## Quelles sont les avantages du PACS sur votre déclaration d'impôt ?

La déclaration commune permet aux partenaires d'établir **une imposition commune**. En effet, tous les membres du foyer fiscal sont sur la même imposition. Ainsi, une fois pacsé, votre impôt est automatiquement déduit.

L'avantage fiscal principal réside dans l'**augmentation des parts du quotient familial** . L'administration fiscale applique des réductions selon le nombre de parts dans le foyer fiscal. Un couple pacsé a droit à deux parts de quotient familiale (voire plus si vous avez des personnes ou enfants à charge) au lieu d'une seule avant le PACS.

**Attention** : Dans certains cas, une déclaration commune peut ne pas être avantageuse. Prenez garde à vous renseigner sur votre situation fiscale et celle de votre partenaire.

## Comment calculer votre nombre de parts de quotient familial selon votre situation ?

C'est le système du quotient familial qui s'applique aux partenaires de PACS, comme pour les couples mariés. Ainsi :

$$QF = \frac{\text{Montant commun de revenu net imposable}}{\text{Nombre de parts correspondant à la situation familiale du couple + nombre de personnes à charge}}$$

A titre d'illustration voici un tableau présentant le nombre de parts de quotient familial selon votre situation :

| Nombre d'enfants à charge | Nombre de parts |
|---|---|


© 2023 LEGALPLACE SAS

| Mariés ou pacsés (imposition commune) | |
|---|---|
| 0 | 2 |
| 1 | 2,5 |
| 2 | 3 |
| 3 | 4 |
| 4 | 5 |
| Enfant supplémentaire | 1 |

Par ailleurs, on observe que la présence d'enfants dans un couple permet alors d'ajouter deux parts et ainsi les deux premiers enfants des deux partenaires représentent deux demi-parts de quotient familial. Chaque enfant supplémentaire sera équivalent à une part entière.

# Quelles démarches effectuer pour faire sa déclaration ?

La déclaration d'impôt se fait différemment selon votre mode d'imposition, commun ou séparé.

## En cas de déclaration commune

Il est possible de remplir votre déclaration de revenus commune en ligne sur impots.gouv.fr .

Cette déclaration commune doit :

- Indiquer l'état civil de l'autre partenaire et son numéro fiscal ;
- Indiquer individuellement le nom auquel vous souhaitez recevoir vos courriers ;
- Cocher la case "PACS" en précisant la date de celui-ci ;
- Ajouter les revenus de l'autre partenaire.

**Attention** : Le cas échéant, n'oubliez pas de mentionner votre nouvelle adresse.

## En cas de déclaration séparée



© 2023 LEGALPLACE SAS

Si vous optez pour une déclaration séparée, vous devez faire chacun une déclaration et :

- Indiquer la date du PACS ;
- Indiquer le numéro fiscal de l'autre déclarant ;
- Cocher la case "Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus" ;
- Compléter la déclaration de votre quote-part.

## Quelles sont les conséquences du PACS sur l'impôt sur le revenu ?

Une fois pacsé, les deux individus ne sont plus imposés individuellement mais sur la base d'un revenu imposable commun.

**A noter** : L'année du PACS, vous devez remplir une déclaration d'impôt commune. Cependant, il est possible de rester séparé cette même année.

Ainsi, les individus doivent déclarer ensemble leurs revenus et charges du foyer. Vous ne devez effectuer qu'une seule déclaration.

Aussi, le couple pacsé bénéficie de deux parts pour le calcul de son impôt.

Le paiement de cet impôt peut être payé par l'un ou l'autre des partenaires.

En cas d'erreur de le montant d'imposition, les conjoints peuvent adresser une réclamation au centre de finances publiques.

Il est possible de programmer un prélèvement à la source à la suite de la signature de votre PACS. Cet événement doit être signalé à l'administration dans les 60 jours et permet d'ajuster immédiatement les taux d'imposition.

**Bon à savoir** : Concernant les années suivantes il est possible d'avoir une imposition distincte, si vous êtes sous le régime de la séparation des biens et vivez séparé, vous êtes imposés sur vos seuls revenus et devez déposer votre propre déclaration.



© 2023 LEGALPLACE SAS

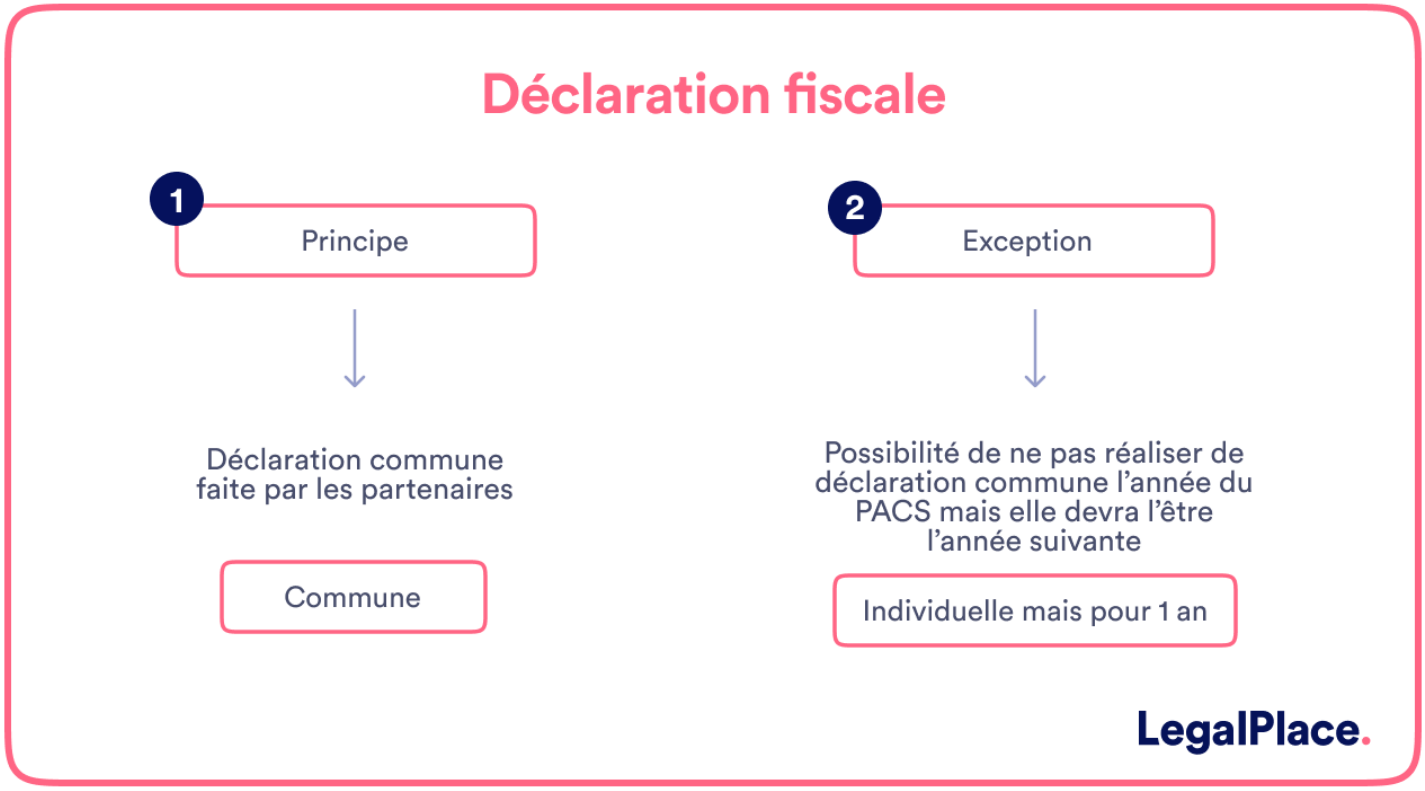


## Quelles sont les conséquences du PACS sur les impôts locaux ?

Un couple pacsé doit plusieurs impôts locaux dont la taxe d'habitation et la taxe foncière.

La taxe d'habitation est due par les personnes qui occupent un logement au 1er janvier de chaque année d'imposition. L'occupant peut être propriétaire ou locataire, il sera redevable de la taxe d'habitation.

**Bon à savoir** : La taxe d'habitation a été supprimée pour 80% des contribuables. Les contribuables restants (20%) bénéficient d'un allègement de 65% en 2022 et en seront exonérés d'ici 2023.

Pour la taxe foncière, votre couple est imposé uniquement si vous êtes propriétaire en commun d'un bien immobilier. La taxe foncière concerne votre habitation principale ou tout autre immeuble. Dans ce cas, un seul avis d'imposition vous est adressé.

Aussi, chaque conjoint est redevable de la taxe foncière des biens dont il est seul propriétaire.



© 2023 LEGALPLACE SAS

# Quelles sont les conséquences du PACS sur l’impôt sur la fortune ?

Les personnes soumises à l’impôt sur la fortune immobilière sont celles qui possèdent un **patrimoine immobilier supérieur à 1,3 millions d’euros**.

Pour les personnes pacsées, la valeur du patrimoine immobilier est calculée en faisant le total du patrimoine immobilier du couple au 1er janvier de chaque année d’imposition. C’est la situation familiale qui détermine le patrimoine immobilier à prendre en compte.

# FAQ

## Quelle est la meilleure période pour se pacser ?

En cas de revenus perçus mensuels réguliers, la période idéale pour vous pacser semble être le milieu de l’année (mois de juin et juillet). Si en revanche vos revenus sont plus irréguliers, la meilleure période est certainement celle qui favorise une répartition plus équitable des revenus entre les trois déclarations demandées par le fisc.

## Quel est le coût d’un PACS ?

La création d’un PACS n’est pas gratuite car sa rédaction a un coût. Cette rédaction par notaire est de 101,41 euros TTC (toute taxe comprise). Le coût est le même si vous souhaitez modifier votre convention de PACS. Rajoutez à ces frais le coût du droit d’enregistrement qui est défini à un montant fixe de 125 euros.

## Quels sont les inconvénients du PACS ?

Nous avons vu que le PACS présente de nombreux avantages fiscaux mais il présente également des inconvénients et notamment en matière de pension alimentaire, reversions de parent isolé ou soutien familial. Les partenaires concernés



© 2023 LEGALPLACE SAS

par ces versements vont instantanément les perdre du fait du PACS. Également, le regroupement des biens communs opéré par le PACS peut impliquer l'imposition à l’ISF.



© 2023 LEGALPLACE SAS